

Berger ovins allaitants



Depuis 5 ans, Benjamin est berger en été sur des alpages de la Drôme. Aujourd'hui, il est embauché avec sa compagne par un Groupement Pastoral de 6 éleveurs sur une montagne du Haut-Diois où ils gardent un troupeau de 1 100 brebis du 20 juin à la fin septembre. Ils souhaitent pérenniser dans la durée cet emploi estival qui se combine bien avec le projet d'installation agricole qu'ils sont en train de mener sur une autre commune de la Drôme.

→ Qualités requises

- Avoir la passion du troupeau et être patient avec les bêtes
- Avoir un comportement adapté à l'environnement montagnard
- Être de bonne constitution physique et mentale, et savoir gérer son effort sur la durée de l'alpage
- Être observateur et savoir anticiper / s'adapter à des conditions très changeantes (météo, comportement du troupeau...)
- Être autonome et organisé en condition de travailleur isolé en montagne

→ Savoir-faire

- Savoir manipuler et faire les soins au troupeau en sécurité pour soi et le troupeau ;
- Bien gérer la ressource en herbe : faire pâturer sans abîmer la montagne, tout en assurant une ration suffisante au troupeau ;
- Savoir déplacer un troupeau, trouver le bon équilibre entre « suivre » et « mener le troupeau » ;
- Savoir travailler avec les chiens de conduite pour déplacer le troupeau et savoir utiliser les chiens de protections ;
- Être bricoleur pour se dépanner avec peu de moyens ;
- Savoir prendre en compte les autres acteurs de la montagne.

→ Journée type de travail

6h30	Lever et préparation de la journée, réflexion sur le circuit de pâturage.
6h50	Arrivée au parc de nuit, vérification des animaux, distribution des croquettes aux chiens de protection.
7h00	Sortie du parc de nuit, début de la journée de garde, travail d'entretien du pâturage.
11h00	Retour à la cabane et chôme du troupeau. Heure du repas et du repos du midi (sieste). Avant le départ pour le circuit de l'après-midi : soins au troupeau, pose d'un nouveau parc de nuit.
17h00	Déchomage et début du repas de l'après-midi.
21h00	Fin de circuit de pâturage, abreuvement du troupeau, distribution de sel et regroupement du troupeau dans le parc de nuit.
22h00	Préparation du repas et repos.

→ Perspectives et saisonnalité du métier

Initialement bergers, le projet de Benjamin et Corinne évolue à présent vers un projet d'installation agricole sur une petite exploitation diversifiée. Avec quelques brebis, ils réalisent également de la cueillette de plantes et leur transformation.

Hors saison d'alpage, les bergers s'organisent généralement autour d'emplois saisonniers : garde de troupeaux en hiver, agnelages, tonte de brebis... D'autres s'orientent vers des métiers agricoles (taille de vignes...), vers des activités touristiques (travail en station de ski, métiers de la restauration...), ou d'autres métiers.



Pour plus d'informations, contactez le service pastoral de votre département.

En Haute-Savoie : Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA74) → www.echoalp.com

En Savoie : Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA73) → www.echoalp.com

En Isère : Fédération des Alpages de l'Isère (FAI) → www.alpages38.org

En Drôme : Association Départementale d'Economie Montagnarde de la Drôme (ADEM26)

→ www.adem26.wordpress.com

